

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du mardi 6 septembre 2016
Séance ordinaire

L'an deux mille seize, le six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, FIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absente : Mme Marielle JECHOUX

Absents excusés : Mme ANTONI M-José, M. Luc FOURQUET

Délégation de pouvoir : Mme ANTONI M-José à M. Gilles BERNARD

Un scrutin a eu lieu, M. Gilles BERNARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1 - Urbanisme :

- Autorisation de travaux

- CHAVOT Raphaël : abri de jardin
- GOGNEAU André : démolition partielle d'un appentis
- FIGUET Aurélien : abri de jardin

- Permis de construire :

- M. et Mme LAITHIER Christophe : construction de 2 maisons individuelles

2 – ENS « Motte du Château » : partenariat 2016 - demande de subvention

3 – Garage communal :

- point sur les demandes d'acquisition,
- devis géomètre pour modificatif parcellaire

4 – Salle des fêtes : location salle des fêtes remboursement des charges

5 – Questions diverses

6 – Informations diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Mme le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour d'un droit de préemption urbain ainsi que l'étude du devis pour le surcoût des travaux – aménagement « Au Faubourg », et étude devis éclairage public. Demandes acceptées.

1- URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des demandes déposées en mairie :

a) Déclarations préalables de travaux

- M. CHAVOT Raphaël : abri de jardin (favorable)
- M. PIGUET Aurélien : abri de jardin (favorable)

b) Permis de construire par M. et Mme LAITHIER Christophe : construction de 2 maisons individuelles (favorable)

c) Permis de démolir par M. et Mme GOGNEAU André : démolition partielle d'un appentis (favorable)

d) Droit de préemption urbain

Maîtres CHEVRIAUX et ROUSSEL, notaires associés à Saint-Vit informent la Commune de l'échange prochain entre le bien non bâti cadastré A n°807 soumis au droit de préemption et le bien non bâti cadastré A n°805.

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption urbain.

2- ENS « MOTTE DU CHATEAU » : partenariat 2016 - demande de subvention

Les travaux pour l'année 2016/2017 programmés sont :

- Encadrement des travaux de mise en valeur et d'entretien du site y compris les interventions du Lycée François-Xavier et des Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI) : 4 515 € TTC
- Restauration de la mare : 2 420 € TTC
- Réunions prestataires : 980 € TTC

Le Conseil Municipal adopte le projet pour un montant total de 7 915 € TTC.

Une subvention sera demandée au Conseil Général dans le cadre de la politique ENS. Il est à noter qu'une subvention de 1530 € a été accordée par la Ctadelle dans le cadre des journées de la biodiversité.

3- GARAGE COMMUNAL

- point sur les demandes d'acquisition : plusieurs visites mais une seule proposition à ce jour. La Municipalité étudie l'offre.

- devis géomètre pour modificatif parcellaire

Dans le cadre de la vente d'une partie de la parcelle AB n°96, un plan avec repérage des servitudes est nécessaire. Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de M. GAUME François géomètre expert d'un montant de 903.60 € TTC.

De plus, un devis concernant la recherche d'amiante a été demandé à l'entreprise Theneris Expertises.

4- SALLE POLYVALENTE

Dorénavant les charges d'électricité doivent être calculées en fonction du coût réel facturé par EDF en fonction des Kwh consommés. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que ce nouveau mode de calcul des charges sera applicable rétroactivement à compter du 1^{er} juin 2016.

Les frais de remplacement pour la vaisselle restent inchangés ainsi que les tarifs de location.

5- QUESTIONS DIVERSES

Aménagement carrefour « Au Faubourg »

- **Travaux supplémentaires**

L'aménagement du carrefour « Au faubourg » engendre des travaux de terrassement supplémentaires. L'entreprise B-Exterior présente un devis s'élevant à 2 954.40 € TTC. Le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité des membres présents.

- **Acquisition Matériel éclairage public**

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour « Au faubourg », il convient d'acquérir du matériel et des accessoires. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise AECE sise à La Vèze pour un montant de 4 178.40 € TTC.

6- INFORAMTIONS DIVERSES

- Mise en demeure d'acquérir l'emplacement réservé de M. Marc GROSJEAN : Mme le Maire, détenant un lien de parenté avec un des propriétaires de la zone 2 AU « Aux Perrières », se retire de l'affaire et la confie à M. Gilles BERNARD, Adjoint au Maire. Il en est de même de 3 Conseillers Municipaux : MM. Xavier LIDOINE, Thierry CLERC et Mme Aline DOS SANTOS qui devront être absents lors des travaux préparatoires, des débats et du vote.
- Deux associations sollicitent la salle polyvalente : demandes accordées
 - Jubilate le dimanche 18 décembre 2016 pour l'après concert,
 - Le Tatamix le samedi 11 février 2017 pour son tournoi.
- Stage de formation feux de forêts :

Le SDIS 25 souhaite procéder à des exercices de mise en situation de stagiaires dans les surfaces boisées de la Commune entre le 12 et le 16/09/2016. Le Conseil Municipal autorise cette présence sur le territoire communal
- Correspondance : un administré demande à ce que le cheminement piéton entre l'impasse du Rucher et la rue du Tacot soit aménagé. Ces travaux n'interviendront pas en 2016.
- Changement de lustrerie salle polyvalente : l'entreprise GALLET interviendra le 16 septembre 2016.
- La Communauté de Communes du Canton de Quingey informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'information concernant l'avancée de la fusion des 3 Communautés de Communes aura lieu le 20/09/2016 à 20 h 00 à Amancey.

• Fusion des Communes Montrond-le-Château, Mérey-sous-Montrond et Villers-sous-Montrond :

- le 19/09/2016 : réunion des Maires et Adjointes des 3 communes à Villers-sous-Montrond,

- le 26/09/2016 à 19 h 00 : réunion de l'ensemble des Conseillers Municipaux des 3 communes à Mérey- sous-Montrond.

• Ruches :

Déclaration obligatoire en Préfecture uniquement du 01/09 au 31/12/2016 sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

• Carrières de l'Est à Epeugney: un avis favorable est accordé à l'exploitant.

• Extension réseau d'eau Route de Malbrans : M. Bouquet, Président du Syndicat de la Haute-Loue, informe Mme le Maire que dans le cadre de l'extension du réseau d'eau route de Malbrans, une participation exceptionnelle du SIEHL sera accordée pour sécuriser l'alimentation en eau des actuels abonnés du secteur. Le contexte de cette participation exceptionnelle est lié à l'acquisition par la commune d'une partie de la parcelle de MM DECREUSE Paul et Armand sur laquelle sont installés des regards et des vannes appartenant au SIEHL.

• Téléthon des 4 Monts - recherche d'idées d'animations et de bénévoles. Une réunion est prévue le 22/09/2016 à 20 h 30 à la salle préfabriquée de Tarcenay.

• Aménagement Place de l'Eglise : une réflexion a lieu sur un futur aménagement de la place de l'Eglise afin de libérer un accès devant le parvis de l'Eglise.

• Ravalement de la façade de l'Eglise : l'entreprise PIANTANIDA interviendra début octobre.

• Rumeur reptile : afin de lever le doute quant à la rumeur qu'un reptile peu commun aurait été aperçu dans le secteur boisé « Au Plein », les sapeurs pompiers sont intervenus jeudi 1^{er} septembre. D'après le descriptif fait par le promeneur ayant aperçu ledit reptile, il s'agirait d'une couleuvre à collier blanc. Par conséquent, il n'y a pas de crainte à avoir.

• Nettoyage cimetière : une étude sera faite quant à l'accumulation de pierres tombales.

• Stake-Park : l'installation d'éléments est encore à l'étude et est reportée en 2017.

Séance levée à 24 h 00.

Le conseil se réunira le lundi 3 octobre 2016 à 20 h 30

Le Maire
Dominique GIRARDIER